



LETTRE DE RECOMMANDATION

Monsieur le président de l'Association Internationale des Actuaires ;

J'ai l'immense plaisir et le grand honneur de venir par la présente appuyer la création de l'Association Tunisienne des Actuaires (ATA) qui sera l'interlocuteur de la profession vis-à-vis à la fois de l'autorité de contrôle (le Comité Général des Assurances CGA) et du secteur des assurances, et constituera par conséquent une locomotive pour le développement du métier dans le marché financier tunisien.

A cet effet, nous saluons les efforts déployés par cette association afin d'adhérer à votre honorable institution et suivre ainsi le chemin des autres associations nationales homologues.

Cette adhésion est nécessaire à l'ATA pour servir et promouvoir l'intérêt de la profession actuarielle en Tunisie. En effet la caution de l'Association Internationale des Actuaires permettrait à l'ATA d'accéder à un réseau de compétences et de savoir illimité.

Cette adhésion permettrait par ailleurs de mieux structurer la démarche de développement du métier d'actuariat en Tunisie dans un contexte où le métier est méconnu et où les compétences en la matière sont rares.

Cette adhésion aiderait la jeune association tunisienne des actuaires (ATA) dont le visa officiel a été délivré en février 2017. En effet les chantiers ouverts sont multiples et l'adhésion à l'IAA permettrait de mieux les appréhender en prenant conseil auprès de votre honorable institut.

Cette adhésion permettrait également à l'ATA d'accéder à une panoplie de formations actuarielles respectant les standards internationaux dans un métier où les mutations sont importantes et rapides.

Et pour aboutir à la réalisation de ces objectifs, le CGA appuie le développement du métier et l'encadrement de l'intervention des actuaires dans le secteur des assurances et des mutuelles.

Le CGA œuvre également pour la reconnaissance de l'ATA en tant qu'organisme unique responsable de la reconnaissance des actuaires en Tunisie et certifiant leurs compétences et aptitudes à intervenir dans le secteur.



Hafedh Gharbi
Président du CGA

Le Président du Comité Général
des Assurances

Signé: Hafedh GHARBI